

Publié le 07/03/2022

Immobilière 3F a signé en 2021 une convention de partenariat avec l'association Help For Hop, L'application HeHop permet de répondre à l'accompagnement des victimes de violences conjugales.

Dans les Yvelines, Immobilière 3F teste l'application Hehop

L'agence des Yvelines d'Immobilière 3F a signé en novembre 2021 une convention de partenariat avec l'association Help For Hop. L'application HeHop permet d'accompagner les victimes de violences conjugales.

**HeHop** a développé une application gratuite permettant de capturer des fichiers photos, audio et vidéo pour les personnes victimes ou témoin de violences conjugales.

Ceux-ci sont ensuite automatiquement enregistrés sur la **blockchain\*** puis sécurisés et cryptés dans un coffre-fort numérique jusqu'à leur récupération, par exemple pour les besoins d'une procédure judiciaire. Ce dispositif unique en France permet une traçabilité totale des preuves, de leur captation jusqu'à la récupération par les enquêteurs.

L'application HeHop permet de répondre à l'accompagnement des victimes de violences conjugales.

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des actions mises en œuvre par Immobilière 3F depuis plus de deux ans pour prévenir les violences faites aux femmes.

L'utilisation de l'application est favorisée au sein des résidences, et des réunions d'information et de formation sont organisées à destination des collaborateurs et collaboratrices de 3F.

3F Notre Logis a lancé une campagne cet automne et 3F Seine-et-Marne en prépare une pour le printemps prochain.

\*Blockchain : la blockchain (dont la traduction en français est chaîne de blocs) est une technologie qui permet de stocker et transmettre des informations de manière transparente, sécurisée et sans organe central de contrôle.

